

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE

En 2019, Mr Gretry, Secrétaire général de l'époque, débutait son rapport en nous disant :
« A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles ! »

Nous sommes fin mars 2020, un an après et je suis amenée à partager le même constat !
Après plusieurs annulations, notre AGO se tiendra en « distanciel » comme prévu par la loi
du 20-12-2020 portant de dispositions diverses contre la propagation du coronavirus COVID
19.

Comme à l'habitude, le rapport du Secrétaire général débute par "l'état de santé" de notre
Fédération :

Evolution nombre de clubs :

Fin 2018 pour AGO de 2019 : 195

Fin 2019 pour AGO de 2020 : 190

Fin 2020 pour AGO 2021 : 185

Avant de présenter le hit-parade des dix clubs comptant le plus d'affiliés, voici la
répartition de ceux-ci par province.

LICENCES PAR PROVINCE ANNEE 2020					
Dénomination		Lic. payantes	JJM	VM	Nb Voix
BRABANT	B	1 356	16	595	30
	W	862	21	638	25
TOTAL BRABANT		2 218	37	1 233	55
TOTAL HAINAUT		1 984	73	1 526	64
LIEGE	RG	1399	36	1061	41
		59	23	28	2
TOTAL LIEGE		1458	59	1089	43
TOTAL LUXEMBOURG		749	75	606	21
TOTAL NAMUR		859	121	722	23
TOTAL FFBJUDO		7 268	365	5 176	206

Classement des clubs/nombre d'affiliés

Code	Dénomination	Région	Nbre affiliés
1	A.M. ROYAL POSEIDON RYU	B	240
2	J.C. LA CHENAIE	B	203
3	J.C.DOJO LIEGEOIS		170
4	J.C.SAMBREVILLE		168
5	J.C. JUDO RYU SPORTCITY	B	136
6	JUDO NEUPRE WALLONIE		126
7	J.C.GREZ-DOICEAU ASBL	W	125
8	J.C.ANDERLECHT	B	120
9	JUDO - JU JITSU RENAISSANCE		120
10	ROYAL INTER GEMBOUX WAVRE		114

Il est évident que les statistiques n'ont que très peu d'intérêt en cette année Covid ; je laisse le soin au trésorier de brosser l'impact de la pandémie sur notre trésorerie actuelle et à venir.

Au niveau juridique, le dossier Dojo Fédéral est toujours en cours : dossier suivi par l'avocat de la FFBJ, Maître Ernes : la demande de conclusions additionnelles dans le dossier est acceptée. Pour rappel, cela permet de produire de nouvelles pièces capitales (accord du curateur de Theret quant au décompte, malfaçons de Theret, etc.)

A souligner la qualité des résultats sportifs engrangés par nos athlètes. Je tiens par ailleurs à souligner que l'excellente qualité des dossiers nous permet de bénéficier de subsides en nette augmentation dans le cadre de la subvention complémentaire réservée au judo de haut niveau.

Pour cette année très particulière, j'ai préféré surfer sur la vague houleuse que notre FFBJ a dû affronter.

Chers membres de notre fédération,

Je ne trahirai aucun secret en vous disant que 2020, n'a pas été l'année que nous espérions pour notre fédération.

Nos judokas, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, pratiquants amateurs ou sportifs de haut niveau, tous et toutes ont eu à souffrir de la situation sanitaire.

J'aurais espéré qu'elle soit passagère.

Elle est toujours parmi nous, empêchant les activités de clubs pour les plus grands et les activités fédérales pour tout le monde.

Faisant aussi fondre le nombre de licenciés, même si les chiffres annoncés dans la presse étaient particulièrement exagérés.

Les élections du mois de juin dernier ont été marquées par l'arrivée de nouveaux administrateurs.

Les fonctions dirigeantes ont changé de titulaires.

J'aurais espéré que malgré des dissensions rapidement apparues, le conseil d'administration puisse trouver un équilibre et œuvrer pour le bien de la fédération.

Surtout en ces temps où la priorité est la survie de notre, de votre fédération.

Il n'en a malheureusement rien été.

Ce conseil s'est enlqué dans des querelles trouvant leurs origines à plusieurs niveaux : manque de confiance, autoritarisme, gouvernance inappropriée et j'en passe.

Un nombre de réunions plus important et moins de décisions.

Je n'ose imaginer ce qui se serait passé si nos activités avaient pu tourner à plein régime, comme les années précédentes.

Je fais le constat que, cette année, notre mode de fonctionnement n'a pas été digne de ce que vous pouvez attendre d'un conseil d'administration.

Vous avez le droit, mais surtout la responsabilité de recréer un conseil d'administration digne de ce nom, composé de personnes compétentes aux fonctions à responsabilités.

Par les votes de révocation et d'élection d'administrateurs, Il vous appartient de rendre la fédération à nouveau crédible auprès de clubs, mais aussi auprès des pouvoirs subventionnant et des sponsors.

2020 a donné les rênes à une équipe de démolition.

A vous de confier le chantier à une équipe de rénovation.

Les gens qui connaissent le bâtiment savent que ce sont rarement les mêmes équipes.

Contrairement à ce que pensent des esprits crédules voire angéliques, tout ne va pas bien dans le mode de gouvernance actuellement imposé.

Nous devons nous souvenir des inquiétudes de nos pouvoirs de subvention.

Nous ne pouvons ignorer les attentes de nos sponsors.

Que dire encore des réactions du personnel enregistrées par la médecine du travail.

Dois-je aussi vous rappeler la démission de coordinateur administratif, en désaccord avec ce mode de management ?

En tant que secrétaire générale et à titre personnel, je veux que vous sachiez l'énergie que j'ai investie pour tenter de sauver les meubles.

Les acteurs de terrain, membres du personnel ou de commissions, ne me démentiront pas.

Beaucoup m'ont d'ailleurs confirmé leur soutien par écrit au moment où, après seulement 6 semaines de fonctionnement, une partie du C.A. a voulu me retirer mes attributions...

Si vous êtes convaincus de la pertinence de mon travail en 2020, sachez que cette énergie et ce mental, je les ai encore.

Ma volonté est de continuer ma mission de secrétaire générale.

Et ce, avec la collaboration des vrais acteurs, ceux qui travaillent réellement pour les clubs et les sportifs de haut niveau.

Si, par votre vote, vous m'accordez votre confiance, vous indiquerez clairement que me laisser continuer mon travail de secrétaire générale est aussi votre souhait.

Je n'ai soif d'aucune reconnaissance. Je vis bien sans cela.

J'ai par contre la profonde conviction qu'il faut remettre les vraies priorités sur le tapis.

Je suis une femme de dossiers, d'autres préfèrent la lumière des projecteurs.

Et des dossiers, il y en a beaucoup sur la table.

Clairement, nous devons nous attacher aux plus urgents. Ce ne sont pas toujours les plus spectaculaires.

Gardez quatre maîtres-mots en mémoire :

- *la gestion financière,*
- *la relance de nos activités,*
- *la réorganisation de nos structures,*
- *le dojo fédéral.*

La gestion financière.

Le trésorier général abordera, je suppose, ce sujet.

L'exercice 2020 fait apparaître un boni de près de 290.000,00 €.

Je souhaite qu'une partie de cette somme revienne aux clubs.

Attention cependant à rester prudent face à un optimisme débordant.

L'impact financier de la diminution du nombre de licences en 2020 se marquera surtout en 2021.

Il est vraisemblable aussi que, faute d'avoir pu organiser certaines activités, nous aurons à rembourser des subventions perçues en 2020.

Enfin, il nous faudra investir dans des actions de relance en 2021.

La relance de nos activités.

Beaucoup d'entre vous ont souffert de la perte de membres, d'un point de vue humain, mais aussi financier.

Des leviers financiers existent pour soutenir les pertes des clubs en 2020.

- *Pour mémoire, la plupart des mutualités interviennent quasi entièrement sur le prix de la licence. Il faut le rappeler à nos pratiquants.*
- *Madame la Ministre des Sports vient de débloquer des fonds pour l'ensemble des fédérations reconnues. 158.000,00 € seront réservés au judo. 80 % minimum iront vers vous.*
- *Notre sponsor Ethias a décidé de rétrocéder un montant non négligeable à notre fédération. Je souhaite agir pour que cette somme revienne intégralement aux clubs.*
- *La Région Wallonne, via les communes, interviendra à hauteur de 40,00 € par pratiquant enregistré au 31-12-2020.*

En ce qui me concerne, j'estime qu'une enveloppe à définir par le nouveau conseil d'administration, doit être rétrocédée aux clubs pour assurer la relance de leurs activités en 2021.

Une autre enveloppe doit être investie en direct par la fédération pour également assurer cette relance, notamment via les compétitions.

Plutôt que de nous débattre dans de tristes querelles, nous aurions dû consacrer de l'énergie à réellement construire ce plan de relance.

A ce stade, nous végétons dans de purs effets d'annonces.

Nos structures fédérales

Je pense comme beaucoup, que, et nos statuts et notre règlement d'ordre intérieur, doivent être reconstruits.

D'abord parce qu'il s'agit d'une obligation légale, mais aussi parce ces deux documents ne sont plus en phase avec une gouvernance et un mode d'organisation moderne dignes de ce nom.

Vincent Mottet avait commencé à y réfléchir. On connaît la suite.

Pour ma part, je pense qu'il faut travailler sur deux axes principaux :

- *Réformer l'organisation des commissions, notamment en leur faisant plus confiance et en leur confiant une autonomie responsable.*
- *Intégrer dans les textes, la notion de groupes de travail (ou task force), composés notamment de représentant de clubs.*
Leurs missions de réflexion et/ou d'actions seraient par définition ponctuelles. Il n'en reste pas moins qu'il faut en définir les règles.

Le Dojo Fédéral

Les divergences de vue liées à ce dossier ont pollué la plupart de nos réunions de conseil d'administration.

Ce dossier doit-il être géré par l'asbl créée à cet effet ou directement par la fédération ?

Malgré promesses, visite de journaliste et articles de presse, pas une seule brique n'a bougé depuis le mois de juin dernier.

Cela a mené au mécontentement des autres acteurs, notamment les pouvoirs publics et l'UCL.

Continuons ainsi, et il y a fort à parier que ces acteurs choisiront une troisième voie.

Laissant les protagonistes de l'actuel C.A. face à face, et les mains vides.

Il vous appartient maintenant de choisir à qui vous souhaitez confier les clés de la maison.

Au jour d'aujourd'hui, une vision "bizounours" n'est pas suffisante.

Le rôle du conseil d'administration est d'insuffler une ligne de conduite et de faire les bons choix.

Pas de se substituer au travail des professionnels et des bénévoles.

Vous n'avez pas droit à l'erreur.

Je terminerai par remercier toute l'équipe du secrétariat pour le travail réalisé, jour après jour, avec efficacité dans des conditions environnementales et psychologiques souvent difficiles.



Fabienne Charlier

Secrétaire Général

Fédération Francophone Belge de Judo

Centre Sportif de Blocry

Place des Sports, 1

1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

+32(0)10/24.44.01

www.ffbjudo.be

